



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## SECTION 1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

### PRODUIT

**Nom du produit:** CAT DEO-ULS TEMPS FROID 0W-40  
**Description du produit:** Huiles de base et additifs synthétiques  
**Numéro SDS:** 20742  
**Code de produit:** 202020109020  
**Emploi prévu:** Huile pour moteur diesel

### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

**Fournisseur:** PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE, Secteur Aval  
P.O. Box 2480, Station M  
Calgary, ALBERTA T2P 3M9 Canada  
**Numéro de téléphone 24 h/24** 1-866-232-9563  
**Téléphone d'urgence – Transports** 1-866-232-9563  
**Données techniques sur le produit** 1-800-268-3183  
**Personne à contacter chez le fournisseur** 1-800-567-3776

## SECTION 2 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Pas de substance dangereuse ou complexe à déclarer.

## SECTION 3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Matière jugée sans danger selon les directives réglementaires (voir la section 15 de la fiche signalétique).

### EFFETS SUR LA SANTÉ

Toute surexposition peut provoquer une irritation des yeux, de la peau ou des voies respiratoires.  
L'injection sous la peau à pression très élevée peut causer des lésions graves.

|                                       |          |                   |               |
|---------------------------------------|----------|-------------------|---------------|
| <b>Identificateur de danger NFPA:</b> | Santé: 0 | Inflammabilité: 1 | Réactivité: 0 |
| <b>Identificateur de danger HMIS:</b> | Santé: 0 | Inflammabilité: 1 | Réactivité: 0 |

**REMARQUE:** Ne pas utiliser cette matière à d'autres fins que celles qui sont prévues à la section 1 sans l'avis d'un expert. Les études sur la santé ont révélé qu'une exposition à ce produit chimique peut poser des risques pour la santé humaine qui varient d'une personne à l'autre.

## SECTION 4 MESURES DE PREMIERS SOINS

## INHALATION

Retirer la personne de la zone d'exposition. Ceux qui dispensent de l'aide doivent éviter de s'exposer ou d'exposer d'autres personnes. Utiliser une protection respiratoire adéquate. En cas d'irritation respiratoire, d'étourdissement, de nausée ou d'évanouissement, obtenir une aide médicale immédiate. Si la respiration s'est arrêtée, utiliser un appareil mécanique pour assister la ventilation ou pratiquer le bouche à bouche comme méthode de réanimation.

## CONTACT CUTANÉ

Laver les régions touchées à l'eau et au savon. Si le produit est injecté dans la peau ou sous la peau, ou dans une quelconque partie de l'organisme, peu importe l'aspect ou la taille de la lésion, faire évaluer immédiatement la personne par un médecin comme si c'était une urgence chirurgicale. Même si les premiers symptômes d'une injection sous pression peuvent être minimes ou inexistants, un traitement chirurgical rapide au cours des premières heures peut grandement réduire la gravité de la lésion par la suite.

## CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer à grande eau. En cas d'irritation, obtenir de l'aide médicale.

## INGESTION

Aucun premier soin n'est normalement nécessaire. Consulter un médecin en cas de gêne.

## SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### MOYENS D'EXTINCTION

**Moyens d'extinction appropriés:** Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre chimique sèche ou du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) pour éteindre les flammes.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Jets d'eau directs

### LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Instructions de lutte contre l'incendie:** Évacuer la zone. Empêcher les eaux de ruissellement issus de la lutte contre l'incendie ou le produit dilué de pénétrer dans les cours d'eau, les égouts ou dans le réseau d'eau potable. Les pompiers doivent porter l'équipement de protection standard et, dans un espace confiné, un appareil respiratoire autonome (ARA). Pulvériser de l'eau pour rafraîchir les récipients exposés au feu et protéger le personnel.

**Produits de combustion dangereux:** Aldéhydes, Produits de combustion incomplète, Oxydes de carbone,, Vapeurs, fumées, Oxydes de soufre

### PROPRIÉTÉS D'INFLAMMABILITÉ

**Point d'éclair [Méthode]:** 210°C (410°F) [ASTM D-92]

**Limites d'inflammabilité (Pourcentage volumique approximatif dans l'air):** LIE: 0.9 LSE: 7.0

**Température d'auto-inflammation:** N/D

## SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

## PROCÉDURES DE NOTIFICATION

En cas de déversement ou de rejet accidentel, avvertir les autorités compétentes conformément au règlement en vigueur.

## MESURES DE PROTECTION

Éviter tout contact avec la matière déversée. Voir la section 5 pour les renseignements sur la lutte contre l'incendie. Voir la section Identification des dangers pour les principaux dangers. Voir la section 4 sur les premiers soins à dispenser. Se reporter à la rubrique 8 pour les conseils sur les équipements minimes de protection individuelle. Des équipements supplémentaires peuvent aussi être nécessaires, dépendant sur les circonstances et/ou l'expertise des répondants à l'urgence..

## GESTION DES DÉVERSEMENTS

**Déversement terrestre:** Colmater la fuite si c'est possible de le faire sans risque. Récupérer par pompage ou au moyen d'un absorbant approprié.

**Déversement dans l'eau:** Colmater la fuite si c'est possible de le faire sans risque. Circonscrire le déversement immédiatement au moyen d'estacades. Avertir les autres expéditeurs. Éliminer de la surface par écrémage ou au moyen d'absorbants appropriés. Obtenir les conseils d'un spécialiste avant d'utiliser des dispersants.

Les recommandations concernant les déversements dans l'eau et sur terre sont fondées sur le scénario de déversement le plus probable de ce produit; cependant, la situation géographique, le vent, la température (et dans le cas d'un déversement dans l'eau) les vagues ainsi que la direction et la vitesse du courant peuvent beaucoup influencer sur les mesures à prendre. Pour cette raison, il convient de consulter des experts locaux. Nota : le règlement local peut prescrire ou limiter les mesures à prendre.

## MESURES DE PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Déversements importants : construire une digue à bonne distance du liquide déversé pour le récupérer ou l'éliminer ultérieurement. Empêcher le produit de pénétrer dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces confinés.

## SECTION 7

## MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### MANUTENTION

Éviter le contact avec le produit usagé. Prévenir les petits déversements et les petites fuites pour éviter le risque de glisser. Le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de provoquer une étincelle électrique (source d'ignition). Lorsque le produit est manipulé en vrac, une étincelle électrique est susceptible d'enflammer toute vapeur inflammable provenant des liquides ou des résidus pouvant être présents (par exemple, durant les opérations de connexion/déconnexion au chargement). Appliquer des procédures de mise à la terre appropriées. Cependant, la mise à la terre peut ne pas éliminer le risque d'accumulation d'électricité statique. Consulter les normes locales applicables à titre de conseil. D'autres références utiles sont American Petroleum Institute 2003 (Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning and Stray Currents) ou National Fire Protection Agency 77 (Recommended Practice on Static Electricity) ou CENELEC CLC/TR 50404 (Electrostatique - Code de bonne pratique pour la prévention des risques dûs à l'électricité statique)

**Accumulateur de charges statiques:** Cette matière accumule les charges électrostatiques.

## ENTREPOSAGE

Le choix du conteneur, réservoir de stockage par exemple, peut avoir un effet sur l'accumulation et la dissipation d'électricité statique.

Ne pas entreposer les contenants à découvert ni sans étiquette. Garder à l'écart des matériaux à éviter.

## SECTION 8

## CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**Limites d'exposition/normes visant les substances susceptibles de se former au cours de la manutention du produit :** En cas de formation de brouillards ou d'aérosols, les valeurs suivantes sont recommandées : 0,5 mg/m<sup>3</sup> - INRS/CRAM Valeur Moyenne d'Exposition (VME); 5 mg/m<sup>3</sup> - ACGIH TLV; 10 mg/m<sup>3</sup> - ACGIH STEL.

NOTA : les limites et les normes ne sont données qu'à titre indicatif. Observer le règlement en vigueur.

## MESURES D'ORDRE TECHNIQUE

Le degré de protection et la nature des contrôles nécessaires varieront selon les conditions d'exposition possibles. Mesures de contrôle à considérer :

Aucune exigence particulière dans des conditions d'utilisation normales avec une bonne aération.

## PROTECTION INDIVIDUELLE

Le choix de l'équipement de protection individuelle varie selon les risques d'exposition comme les utilisations, les pratiques de manutention, la concentration et l'aération. Les renseignements fournis ci-après sur la sélection de l'équipement de protection à utiliser avec cette matière supposent qu'on en fait un usage normal comme prévu.

**Protection respiratoire:** Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations de contaminant dans l'air à un niveau qui permet de protéger la santé des travailleurs, le port d'un respirateur homologué peut être approprié. Choisir, utiliser et entretenir les respirateurs conformément aux prescriptions réglementaires, le cas échéant. Types de respirateurs à considérer pour cette matière :

Aucune exigence particulière dans des conditions d'utilisation normales avec une bonne aération.

Dans le cas de fortes concentrations dans l'air, porter un respirateur par adduction d'air homologué, à pression positive. Le port d'un respirateur à adduction d'air avec une bouteille de réserve peut être approprié quand la teneur en oxygène est insuffisante, que les précurseurs de gaz/de vapeurs sont faibles ou que la capacité ou le débit des filtres de purification de l'air peut être dépassé.

**Protection des mains:** Tout renseignement particulier sur les gants est tiré de documents publiés et de données sur le fabricant des gants. Les conditions de travail peuvent influencer beaucoup sur la durabilité des gants; les inspecter et remplacer les gants usés ou endommagés. Genres de gants à porter pour cette matière:

Aucune protection n'est normalement nécessaire dans des conditions d'utilisation normales.

**Protection des yeux:** Si le contact est probable, le port de lunettes de protection avec écrans latéraux est

recommandé.

**Protection de la peau et du corps:** Tout renseignement particulier fourni sur les vêtements est tiré de documents publiés ou des données du fabricant. Types de vêtements à porter pour cette matière :

Aucune protection de la peau n'est généralement nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. Conformément aux bonnes pratiques d'hygiène du travail, prendre des précautions pour éviter le contact avec la peau.

**Mesures d'hygiène spécifiques:** Toujours observer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle comme se laver les mains après avoir manipulé la matière et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver périodiquement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminées qui ne peuvent pas être nettoyés. Assurer une bonne tenue des lieux.

## MESURES D'ORDRE ENVIRONNEMENTAL

Se conformer à la réglementation environnementale applicable qui limite les émissions dans l'atmosphère, l'eau et le sol. Protéger l'environnement en adoptant des mesures de contrôle appropriées pour empêcher ou limiter les émissions.

## SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les propriétés physiques et chimiques typiques sont indiquées ci-dessous. Pour de plus amples informations, consulter le fournisseur.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

État physique: liquide

Couleur: Ambre

Odeur: Caractéristique

Seuil olfactif: N/D

### INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Densité (à 15 °C): 0.845

Point d'éclair [Méthode]: 210°C (410°F) [ASTM D-92]

Limites d'inflammabilité (Pourcentage volumique approximatif dans l'air): LIE: 0.9 LSE: 7.0

Température d'auto-inflammation: N/D

Point d'ébullition / Intervalle: N/D

Densité de vapeur (air = 1): N/D

Tension de vapeur: < 0.1 kPa (0.75 mm Hg) à 20°C [Estimation]

Taux d'évaporation (Acétate de n-butyle = 1): < 1

pH: N/A

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau): > 3.5 [Estimation]

Solubilité dans l'eau: Négligeable

Viscosité: [N/D at 40°C] | 15 cST (15 mm<sup>2</sup>/sec) à 100°C

Propriétés oxydantes: Voir la rubrique concernant l'identification des dangers.

### AUTRES INFORMATIONS

Point de congélation: N/D

Point de fusion :: N/A

Point d'écoulement: -45°C (-49°F)

Température de décomposition: N/D

|                   |                                |
|-------------------|--------------------------------|
| <b>SECTION 10</b> | <b>STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ</b> |
|-------------------|--------------------------------|

**STABILITÉ:** Matière stable dans des conditions normales.

**CONDITIONS À ÉVITER:** Chaleur excessive. Sources d'inflammation d'énergie élevées.

**MATÉRIAUX À ÉVITER:** Oxydants puissants

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:** La substance ne se décompose pas à température ambiante.

**Polymérisation dangereuse:** Ne se produira pas.

|                   |                                    |
|-------------------|------------------------------------|
| <b>SECTION 11</b> | <b>INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</b> |
|-------------------|------------------------------------|

**TOXICITÉ AIGUË**

| <u>Voie d'exposition</u>                     | <u>Conclusion / Remarques</u>   |
|--|---|
| <b>Inhalation</b>                            |   |
| Toxicité: Pas de donnée sur le point final   | Toxicité minimale. Basé sur l'évaluation des composants.  |
| Irritation: Pas de donnée sur le point final | Danger négligeable à des températures de manutention ambiantes/normales.                        |
| <b>Ingestion</b>                             |   |
| Toxicité: Pas de donnée sur le point final   | Toxicité minimale. Basé sur l'évaluation des composants.  |
| <b>Peau</b>                                  |   |
| Toxicité: Pas de donnée sur le point final   | Toxicité minimale. Basé sur l'évaluation des composants.  |
| Irritation: Pas de donnée sur le point final | Irritation négligeable de la peau à température ambiante. Basé sur l'évaluation des composants. |
| <b>Œil</b>                                   |   |
| Irritation: Pas de donnée sur le point final | Peut causer une légère gêne oculaire de courte durée. Basé sur l'évaluation des composants.     |

**EFFETS CHRONIQUES OU AUTRES**

**Produit seul:**

Huile pour moteurs diesel : aucun effet cancérigène dans les essais sur les animaux; l'huile pour moteurs diesel usée ou neuve n'a pas eu d'effet cancérigène lors des essais de badigeonnage chronique sur la peau de souris. Les huiles employées dans les moteurs à essence peuvent se révéler dangereuses et présenter les caractéristiques suivantes : être cancérigènes chez des animaux de laboratoire; provoquer des mutations in vitro; être allergènes et photoallergènes; contenir des composés aromatiques polycycliques issus de la combustion de l'essence ou de la dégradation thermique de l'huile.

**Contient:**

Huiles de base synthétiques : elles ne devraient pas avoir d'effet important sur la santé dans des conditions





résidu est difficile à enlever. Purger complètement les fûts vides, poser leurs bondes comme il se doit et les expédier sans tarder à un rénovateur de fûts. Éliminer les contenants dans le respect de l'environnement et de la réglementation gouvernementale.

#### SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**TERRE (TDG):** Non réglementé pour le transport terrestre

**TERRE (DOT):** Non réglementé pour le transport terrestre

**MER (IMDG):** Non réglementé pour le transport maritime selon le code IMDG

**AIR (IATA):** Non réglementé pour le transport aérien

#### SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**SIMDUT:** Pas règle

Ce produit a été classé selon les critères de dangerosité du règlement sur les produits contrôlés et sa fiche signalétique contient tous les renseignements prescrits par le Règlement sur les produits contrôlés.

**LCPE:** Les constituants de ce produit figurent sur la liste intérieure (LI), sont exempts, ou ont été annoncés sous LCPE.

**Inscrit ou exempté de l'inscription / notification sur les inventaires chimiques suivants (Peut contenir une ou des substances soumises à une notification à l'EPA - Inventaire de la TSCA actif avant importation aux États-Unis):** AICS, DSL, IECSC, KECI, TSCA

Les composants suivants figurent sur les listes ci-dessous:

| Nom chimique   | CAS Number | Listes réglementaires |
|--|------------|-----------------------|
| ESTERS DE L'ACIDE PHOSPHORODITHIOÏQUE ET D'UN MÉLANGE DE O,O-BIS(1,3-DIMÉTHYLBUTYLE ET ISO-PR), SELS DE ZINC | 84605-29-8 | 6                     |

--LISTES RÉGLEMENTAIRES CONSULTÉES--

1 = TSCA 4  
2 = TSCA 5a2

3 = TSCA 5e  
4 = TSCA 6

5 = TSCA 12b  
6 = INRP



## SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

N/D = Non déterminé, N/A = Néant, Sans objet

### **CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE COMPREND LES RÉVISIONS SUIVANTES:**

Identification des dangers: Effets sur la santé Une information a été modifiée.  
Section 01 : Procédés de communication avec l'entreprise classés par ordre de priorité Une information a été modifiée.  
Section 01 : Adresse postale de l'entreprise Une information a été modifiée.  
Section 01: Emploi prévu Une information a été modifiée.  
Section 05: Produits de combustion dangereux Une information a été modifiée.  
Section 07: Manipulation et entreposage- Manipulation Une information a été modifiée.  
Section 07: Manipulation et entreposage Une information a été modifiée.  
Section 09: Tension de vapeur Une information a été modifiée.  
Section 12 : Information écologique - Toxicité aiguë en milieu aquatique Une information a été modifiée.  
Section 13 : Mesures d'élimination - Recommandations pour l'élimination Une information a été modifiée.  
Section 15: Table des cas spéciaux Une information a été retirée.  
Section 16 : Premiers soins pour les yeux Une information a été ajoutée.  
Section 16: Premiers secours pour la peau Une information a été ajoutée.  
Section 16: Déversement par terre Une information a été ajoutée.  
Section 16: Déversement d'eau Une information a été ajoutée.

SIMDUT: Pas regle

**PREMIERS SOINS** Rincer à grande eau. En cas d'irritation, obtenir de l'aide médicale.

Laver les régions touchées à l'eau et au savon. Si le produit est injecté dans la peau ou sous la peau, ou dans une quelconque partie de l'organisme, peu importe l'aspect ou la taille de la lésion, faire évaluer immédiatement la personne par un médecin comme si c'était une urgence chirurgicale. Même si les premiers symptômes d'une injection sous pression peuvent être minimes ou inexistants, un traitement chirurgical rapide au cours des premières heures peut grandement réduire la gravité de la lésion par la suite.

### **MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre chimique sèche ou du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) pour éteindre les flammes.

**DÉVERSEMENT/FUITE** Colmater la fuite si c'est possible de le faire sans risque. Petits déversements : absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière incombustible et transvaser dans des contenants pour une élimination ultérieure. Récupérer par pompage ou au moyen d'un absorbant approprié.

Colmater la fuite si c'est possible de le faire sans risque. Circonscrire le déversement immédiatement au moyen d'estacades. Avertir les autres expéditeurs. Éliminer de la surface par écrémage ou au moyen d'absorbants appropriés. Déclarer les déversements comme il est exigé aux autorités compétentes. Obtenir les conseils d'un spécialiste avant d'utiliser des dispersants.



Nom du produit: CAT DEO-ULS TEMPS FROID 0W-40  
Date de révision: 12 Juin 2018  
Page 10 de 10

---

Copyright 2002 Compagnie Pétrolière Impériale Ltée, tous droits réservés

Rédigé par: Imperial Oil Limited, IH and Product Safety